QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 16 OCTOBRE 2025 QUESTION ORALE relative à la Transparence et Éthique dans la gestion des aides économiques régionales par la SPL Solutions&Co,

Exposé des motifs :

La Société Publique Régionale Solutions&Co est l'opérateur de la politique de développement économique de notre Région, mobilisant chaque année des millions d'euros d'argent public pour soutenir les entreprises. Le rôle d'une Société Publique Locale (SPL), entièrement détenue par des collectivités territoriales, doit être exemplaire en matière de transparence et d'éthique.

Dans le même temps, la majorité régionale se prononce, dans les médias, en faveur d'une décentralisation accrue des aides aux entreprises, souhaitant un rapprochement de ces dispositifs avec les territoires. Cette démarche, peu importe que l'on soit d'accord ou pas avec, ne peut s'opérer sans une garantie de clarté totale sur la gestion actuelle et future des fonds publics et des principes d'équité et d'éthique.

Or, nous constatons une opacité concernant l'utilisation détaillée des fonds gérés par Solutions&Co, sans transparence suffisante sur les critères d'attribution des aides, ni sur les bénéficiaires de ces aides, alors même qu'une subvention de 3 millions d'euros a été votée en 2024. Les modalités d'attribution et le suivi des financements devraient pourtant faire l'objet d'une information plus accessible et exhaustive pour les élues et élus régionaux et pour les ligériennes et ligériens. Nous considérons qu'une SPL ne doit pas être une zone grise échappant aux standards de la rigueur et de la probité publiques.

En conséquence, le groupe L'Ecologie Ensemble demande à la majorité régionale :

- Quelles mesures concrètes et immédiates la Région compte-t-elle mettre en œuvre pour garantir une transparence totale sur l'affectation, la traçabilité des aides et des bénéficiaires finaux des millions d'euros qui transitent annuellement par Solutions&Co ? Nous souhaitons notamment une publication plus détaillée des conventions, des critères d'attribution des aides et des rapports d'activité.
- 2. Quelles actions spécifiques sont envisagées pour renforcer l'éthique et prévenir strictement tout conflit d'intérêts au sein des instances dirigeantes et opérationnelles de Solutions&Co, notamment en renforçant la présence et le pouvoir de contrôle des élues et élus non-membres de l'exécutif ?
- 3. La Région peut-elle s'engager à diligenter dans les plus brefs délais un audit indépendant et approfondi sur la gestion de la SPL Solutions&Co afin de faire la lumière sur ses pratiques financières, d'évaluer sa gouvernance et de formuler des recommandations visant à écarter définitivement les risques éthiques et d'opacité ?

Gaëlle Rougeron

Conseillère régionale du groupe l'Écologie ensemble

Pascale Hameau

Conseillère régionale du groupe l'Écologie ensemble